

Les Chemins de l'Excellence : le nouveau programme d'accessibilité académique et sociale de l'ICP

Donner le goût des études supérieures ainsi que des méthodes de travail à des lycéens, tel est l'objectif des Chemins de l'Excellence lancés par l'Institut Catholique de Paris. 23 élèves de Première, issus prioritairement de familles modestes, participent à ce nouveau dispositif pour découvrir l'enseignement supérieur.

Un programme pour révéler son potentiel

Quatre lycées publics et privés, situés à Paris, en Seine Saint Denis, dans les Yvelines et dans l'Essonne participent à ce nouveau programme d'accessibilité académique et sociale de l'ICP. 23 élèves sélectionnés sur leur motivation et sur des critères sociaux (élèves boursiers, familles aux revenus modestes) suivent ce programme qui se déroulera sur deux ans, en trois sessions intensives, pendant leur année de Première et de Terminale.

Le programme alterne cours, visites guidées, ateliers et rencontres avec des étudiants de l'ICP. La première session s'est déroulée dans les locaux de l'ICP, du 27 février au 3 mars et sera suivie d'une autre session aux vacances de la Toussaint puis à l'été précédent l'entrée en études supérieures.

Ce programme d'accessibilité s'articule autour de plusieurs axes : éveiller la curiosité et susciter le désir d'apprendre, s'ouvrir aux humanités et à la culture ; découvrir son potentiel pour être éclairé dans ses choix d'orientation ; acquérir des méthodes de travail et découvrir la vie étudiante. « *Grâce à ce dispositif, nous souhaitons aider chaque lycéen à aller vers son excellence propre, à trouver la voie qui est la sienne et les accompagner jusqu'à Parcoursup* » souligne Emmanuel Petit, Recteur de l'ICP.

Un dispositif expérimental jusqu'en 2026

Le dispositif est prévu pour l'accompagnement de 3 promotions de lycéens jusqu'en 2026. Initiés par Mme Rachida Dati, développés et portés par l'ICP, les Chemins de l'Excellence bénéficient du soutien de la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts qui finance les projets liés au développement des quartiers prioritaires dans le cadre de la politique de la ville (QPV). Ce programme expérimental fera l'objet d'évaluations et d'ajustements réguliers.

« Etudier c'est la liberté ! »

Dans le cadre de cette première session, Mme Dati a échangé avec les lycéens et les lycéennes en témoignant de son parcours personnel. « *Quand on vient d'un milieu défavorisé, faire des études longues est une possibilité qu'il ne faut pas laisser échapper. C'était mon sentiment et même mon obsession. Il faut que vous saisissiez cette chance, cela vous ouvrira tous les possibles pour construire votre vie et choisir le métier que vous estimerez le mieux pour vous.* »

Nour, 16 ans, témoigne : « *Ce qui m'a le plus marqué durant la semaine c'est le premier cours de philo, c'était hyper intéressant, il y avait un débat à la fin et c'était très interactif. [...] J'ai pris plaisir à venir ici, la vie étudiante était meilleure qu'au lycée. Ça m'a confortée avec l'idée de faire des études. J'ai aussi adoré l'intervention de Rachida Dati. Ce que j'ai retenu c'est que même si l'on vient d'un milieu défavorisé, ce n'est pas ça qui va nous empêcher, c'est la motivation qui compte. Le premier jour on a aussi rencontré d'autres étudiants, c'était vraiment super de s'immerger comme ça. On avait presque le sentiment d'être étudiants !* ».

Une politique d'accessibilité académique et sociale renforcée

Les Chemins de l'Excellence sont inspirés par l'expérience déjà menée sur le campus rémois de l'ICP. En effet, l'Institut Catholique de Paris y expérimente des pratiques innovantes d'inclusion académique et sociale depuis septembre 2021 auprès de jeunes lycéens.

Ces dispositifs complètent la politique d'accessibilité que déploie l'ICP pour favoriser l'accès du plus grand nombre aux savoirs. Les frais d'inscription sont ainsi modulés en fonction des revenus du foyer. Les boursiers du CROUS bénéficient d'une réduction supplémentaire. Des bourses de solidarité, d'excellence ou dédiées à la mobilité internationale sont également proposées. S'y ajoute un fonds d'aide exceptionnelle pour répondre à des situations d'urgence.

À propos de l'Institut Catholique de Paris

L'Institut Catholique de Paris, fondé en 1875, est un Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG) porté par une association loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'utilité publique. Depuis 150 ans, il a fait ses preuves en termes d'excellence académique et de créativité, offrant des formations ouvertes à tous et adaptées aux enjeux du monde contemporain grâce à ses 6 facultés, ses 6 instituts de formation professionnelle et ses 9 écoles associées. Chaque année, l'ICP accueille 10 000 étudiants sur son campus de Paris, 900 personnels enseignants et chercheurs et 250 doctorants. En septembre 2021, l'Institut Catholique de Paris a ouvert son premier campus en région, à Reims. C'est à Rouen que l'ICP ouvrira son troisième campus en septembre 2023.

Sa signature, « L'esprit grand ouvert sur le monde », est devenue l'emblème d'un campus historique rénové en interaction constante avec la cité en plein cœur du quartier latin, mais aussi de l'attention toute particulière portée au développement intégral de l'étudiant, aux relations avec l'environnement socio-économique et politique, et à la réputation internationale de son unité de recherche « Religion, Culture et Société » labellisée par l'État depuis 2014. www.icp.fr